

Formation responsabilités

OBJECTIF

- Approfondir les rôles de chaque intervenant à l'import
- Etablir les contrats adaptés
- Choisir l'Incoterms adapté

DUREE

- 1 JOUR - 7 heures

PUBLIC CONCERNE

- Responsable import – export
- Responsable service AD
- Responsable comptable
- Personnel ADV
- Département logistique

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

PROGRAMME

Les différentes formes de distribution :

- L'agence, le concessionnaire, le licencié, le franchisé....
- La notion et le statut juridique d'intermédiaire
- Rôles dans chaque type et les responsabilités.
- L'importateur dans chaque type.
- La clause d'exclusivité
- La clause de rupture de contrat
- Le dédommagement (les règles européennes et les autres)
- La concurrence active et passive
- La clause Ducroire.

L'importation :

- Le rôle du fournisseur et celui du client.
- Comment interviennent les acteurs logistiques (transitaires, commissionnaires, mandataires transporteurs etc)
- Le rôle de chacun et leurs responsabilités
- La jurisprudence.
- Le choix de l'Incoterm pour séparer les responsabilités de chacun
- La sureté et la sécurité lors d'une importation.
- La douane et ses contrôles : vers qui se tourne-t-elle en cas de litige ?
- Les limites de responsabilité d'un importateur.
- Les limites de responsabilité entre l'importateur et son transitaire.
- La différence entre un mandataire et un commissionnaire
- Les licences d'importation
- Le cas des marchandises sensibles.
- Le SBDU et son fonctionnement